

# COLOMBES & MURAILLE



BULLETIN D'INFORMATION  
DE LA COMMUNE  
DE COLLOMBEY-MURAZ

JANVIER  
2010

www.collombey-muraz.ch

## SOMMAIRE

1	<b>ÉDITORIAL</b>
2-5	<b>AUTORITÉ</b> Horaires d'ouverture des bureaux et numéros d'urgence Résumé des décisions du Conseil municipal Les vœux de la présidente
6/7	<b>ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT</b> Le chauffage à distance ou thermo- réseau, une énergie du futur
8/9	<b>ÉCOLE ET FORMATION</b> Journée du goût au CO d'un continent à l'autre Loïc Maillard, apprenti paysagiste La commission de formation professionnelle invite les entreprises
10/11	<b>INTERVIEW</b> Nicolas Clerc, un Collombeyroud au Tatoo d'Edimbourg
12/13	<b>VIE LOCALE</b> La fête au village de Collombey, bien plus qu'une simple fête Société locale, au centre de la cible avec le Tir sportif de Châble-Croix
14/15	<b>VIE LOCALE</b> Rétrospective 2009
16/17	<b>AUTORITÉ</b> Promotion civique, mérites commu- naux, solfège et balcons fleuris
18	<b>VIE LOCALE</b> Une journée au Centre la Meunière
19	<b>VIE LOCALE</b> Luc Parvex, nonagénaire Sortie des aînés 2009
20/21	<b>DIVERS</b> L'agglomération du Chablais
21	<b>PUBLICAR</b> Un service de bus sur simple appel
22	<b>DIVERS</b> Le nouvel horaire des transports publics est arrivé
23	<b>ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT</b> Collombey-Muraz passe à l'éco-énergie <b>DIVERS</b> Nouveau directeur chez Morija
24/25	<b>PROTECTION DE LA POPULATION</b> Prévention incendie Recrutement de sapeurs-pompiers
25	<b>AUTORITÉ</b> Passeport biométrique et carte d'identité
26/27	<b>BIBLIOTHÈQUE</b> Brèves nouvelles et sélections
28	<b>L'ECHO DES PICS-BOIS</b> Des professionnels au service de la forêt Le renouvellement de la forêt Le bois de feu, une énergie propre

## ÉDITORIAL

par Daniel Delaloye, vice-président de la commune



### Pourquoi ne pas utiliser les transports publics ?

Comme vous le savez sûrement, Collombey-Muraz est un petit nœud ferroviaire avec la multitude de ses transports publics :

- Le train (CFF/TPC)
- Le CarPostal, et nouvellement
- Le PubliCar

Si vous devez prendre le train pour des raisons professionnelles ou simplement partir en vacances ou en visite, vous pouvez aisément emprunter les transports publics jusqu'à la gare la plus proche, celle de Collombey CFF ou la halte des TPC, direction Aigle ou la Vallée...

Dès le 13 décembre 2009 le nouvel horaire, avec des trains chaque heure, vous emmènera sur la ligne du Tonkin, direction St-Gingolph ou St-Maurice. Et si vous avez envie de partir skier et ne voulez pas être pris dans les embouteillages de l'après-ski alors pensez au train, peut-être combiné avec le Carpostal, qui vous amèneront aux pieds des pistes, sans souci.

Encore une nouveauté! Le PubliCar

Ce nouveau service à la population, apparu au mois de novembre dans notre commune (malheureusement pas encore pour les Neyres), est tout à fait indiqué pour les personnes désirant être prises en charge devant leur porte. Vous appelez gratuitement et convenez personnellement de l'heure de votre départ en toute sécurité... Profitez-en et n'hésitez plus, le PubliCar est à votre service.

Envie de découvrir la Suisse ?

Que diriez-vous de partir un matin pour traverser le Valais jusqu'à Viège et de passer par le nouveau tunnel du Lötschberg ? Après un arrêt à Spiez et une promenade en bateau jusqu'à Thoun, une petite visite à la fosse aux ours pourrait clore cette journée avant le retour en Valais...

C'est un exemple de balade parmi des centaines d'autres offertes par les transports publics. Et cette sortie d'un jour sera bientôt possible pour vous, habitants de la commune de Collombey-Muraz.

En effet, le Conseil municipal a pris la décision d'acheter deux cartes journalières pour tous les transports publics dès 2010. Plus d'informations suivront au début de l'année. Alors préparez déjà vos futurs itinéraires et le moment venu, découvrez ou redécouvrez notre beau pays par des virées d'un jour à un prix défiant toute concurrence...

Je vous souhaite une excellente année 2010 pleine de découvertes et de voyages sans souci.

# Administration communale

N° de téléphone général

024 473 61 61

un répondeur annonce les numéros pour les différents services

Site internet: [collombey-muraz.ch](http://collombey-muraz.ch) – e-mail: [commune@collombey-muraz.ch](mailto:commune@collombey-muraz.ch)

## HORAIRES, à l'exception des rendez-vous

Administration générale, contributions, services techniques:

lundi à jeudi	10h00-11h30	15h00-17h00
vendredi	10h00-11h30	15h00-16h00
Veille de fête, fermeture 1h plus tôt		

Office de la population - contrôle des habitants - bureau des étrangers – office du travail

lundi à mercredi	10h00-11h30	15h00-17h30
jeudi	10h00-11h30	fermé
vendredi	10h00-11h30	15h00-16h00
Veille de fête, fermeture 1h plus tôt		

## SERVICES PUBLICS ET CONCESSIONS

Eau potable (sauf les Neyres)	024 473 61 61
Electricité (sauf les Neyres) (Société Electrique du Bas-Valais)	0848 802 555

Eau potable et électricité – Les Neyres (Services Industriels de Monthey)	024 475 76 76
---	---------------

## DIVERS

Commerces acceptant le chèque en faveur de la famille – site de la Croire (dépôt de matériaux) – autorités – écoles – etc.

Site Internet: [www.collombey-muraz.ch](http://www.collombey-muraz.ch)

	Police intercommunale du Haut-Lac	0848 847 837
	Police Cantonale	117
	Service du feu	118
	Urgences – Ambulance	144
	Médecin de garde (Fr. 0.20/min + consultation téléphonique selon tarif TARMED)	0900 144 033
	Pharmacie de garde	0900 558 143
	Dentiste de garde	0900 558 143
	Hôpital du Chablais (Adulte)	024 4731 731
	Hôpital du Chablais (Mère-enfant)	024 4688 688
	Centre anti-poison, Zürich	145
	La main tendue	143

# Résumé des décisions du Conseil municipal de Collombey-Muraz

## Deuxième semestre 2009

### Autorisations de construire

Durant le deuxième semestre 2009, les autorisations de construire suivantes ont été délivrées

Lieu-dit	Localité	Propriétaire	Genre de bâtiment
Sciards	Collombey	EMGA	agrandissement halle artisanale
Gaudard	Collombey-le-Grand	Da Costa Sobral Joao	Garage/carrosserie/logements
Pré-Géroux	Muraz	Lation Gilles	villa avec garage
Iles	Collombey-le-Grand	Tamoil SA Raffinerie de Collombey	étanchement autour des réservoirs
Rosaire	Illarsaz	Angst Frères	installation photovoltaïque
Corbier	Collombey	Commune de Collombey-Muraz	pavillon scolaire
Carré d'Amont	Muraz	David-Rogeat Raymond	transformation remise-bûcher en studio
Iles	Collombey-le-Grand	Tamoil SA Raffinerie de Collombey	station de dépotage
Lorney	Collombey	RTB Corvaglia Sàrl	villa
Carré d'Amont	Muraz	Parvex Romain	rénovation d'une habitation/ transformation d'une grange
Reutet	Collombey-le-Grand	Roth Echafaudages SA	réfection des façades/affectation halle artisanale en bureaux et locaux annexes
Neyres	Les Neyres	Milliery Eddy	transformation et rénovation d'un chalet
Iles	Collombey-le-Grand	Tamoil SA Raffinerie de Collombey	équipements industriels/injection de vapeur
Pré du Pont	Collombey	McDonald's Suisse Development Sàrl	Agrandissement restaurant
Clous	Illarsaz	Otero José & Favre Christelle	villa
Guinchet	Collombey	AFM IMMO Sàrl	2 villas jumelées
Clous	Illarsaz	Tornay Raphaël	villa
Neyres	Les Neyres	Brown Christophe	chalet

### Le Conseil municipal

- délivre:
  - à Mme Béatrice Calamo l'autorisation d'exploiter le Café de l'Union à Muraz;
  - à Mme Macirella Brahimy Myfarete l'autorisation d'exploiter l'Auberge de la Grange au Soleil à Muraz ;
  - à M. Müse Tofaj l'autorisation d'exploiter l'hôtel le Postillon à Collombey.
- décide, dans l'application du chèque famille, comparativement à l'acceptation pour un abonnement saisonnier de ski, d'accepter également les chèques «sports et culture» pour d'autres abonnements annuels tels que: piscine de plein air, patinoire, théâtre etc.
  - adjuge les travaux:
    - de réalisation d'ouvrages de protection sur le torrent du Nant-Neuf (Pessot) à l'entreprise Charles Gasser SA;
    - d'aménagement du rond-point sur la route cantonale au Nord de Collombey (Charmette) à l'entreprise L'Autre Paysage, M. Lugon-Moulin aux Neyres;
    - de modération de trafic dans le cadre des zones 30 km/h. à l'entreprise MRG Stève Grand;
    - de conduite de distribution et de bouclage de l'eau potable dans le secteur de l'Epine à Collombey, aux entreprises Carraux-Moret SA pour le génie civil et Ecœur Frères SA pour les travaux sanitaires;
    - du local dégrilleur de la STEP à l'entreprise Christian Rouiller SA;



# Résumé des décisions du Conseil de Collombey-Muraz

## Deuxième semestre 2009

- pour le revêtement bitumineux des chemins et routes communales 2009 à l'entreprise Camandona SA;
- de mandat d'étude d'assainissement pour l'école primaire des Perraires au bureau d'architecte Chabbey à Monthey pour Fr. 27 976.–;
- de restructuration de l'accès Est du Corbier à l'entreprise Garden Green SA;
- d'établissement, respectivement réévaluation des cartes de danger «chutes de pierres/blocs» portant sur les secteurs des Pics, de la Carrière de la Croire et de l'ancienne Carrière de la Barne au bureau d'ingénieurs Tissières SA.
- décide, considérant que c'est le seul endroit présentant une telle mixité de zones, de l'installation d'une borne amovible à la jonction Chemin des Fossaux – Zone commerciale à Collombey et de soumettre le projet à enquête publique.
- retire, pour des motifs d'application comptable et décisionnel, du budget 2010, le montant de 1,5 million d'investissement lié aux structures jeunes. Il sera présenté ultérieurement avec un crédit d'engagement spécifique, et pour permettre de commencer et réaliser les travaux dans le meilleur délai, un amendement au budget 2010 sera proposé.
- approuve un projet de convention définissant le partenariat pour le «médiateur social» avec une extension aux communes vaudoises d'Ollon, Aigle et Bex.
- décide d'une collaboration avec le Centre Médico Social Régional pour organiser et assurer la livraison des repas à domicile, actuellement assurée par l'association le Maillon.
- enregistre l'estimation de la valeur des constructions réalisées en 2009 sur le territoire communal, soit 23 207 573.–, représentant:
  - 14 villas (simples ou jumelées);
  - 2 chalets;
  - 1 immeuble locatif;
  - 1 établissement bancaire;
  - 18 bâtiments transformés, agrandis; ou reconstruits.
- décide de la participation au projet Agoris (intégration) à raison de Fr. 1.– par habitant pour 2010, et désigne le président de la commission communale au comité de pilotage.
- décide l'ouverture hivernale du site de la Croire le samedi de 14 h à 16h (au lieu de 15 h).
- approuve la nouvelle configuration de la Rue de la Raffinerie à Muraz et décide de la mise à l'enquête publique du projet dont les principales caractéristiques sont:
  - Vitesse 30 km/h – véhicules et cyclistes sur la même chaussée selon les principes préconisés par le BPA;
  - Largeur(s) 5,20 m, 4,50 m sur certains secteurs avec pavés et arbustes / 3,50 m. en 6 points où le gabarit ne permet le passage que d'un seul véhicule à la fois;
  - Trottoir(s) de part et d'autre d'environ 1,50 m. de largeur;
  - Arborisation 6 arbres + env. 45 arbustes bas.
- accepte les statuts et décide d'adhérer à «l'Association Région Bas-Valais».
- renonce à la constitution d'une commission de gestion qui examine le budget, les comptes et la gestion du Conseil municipal. Une telle instauration liée à l'application de la Loi sur les communes n'est pas possible.
- enregistre, la conclusion de la 2e étape (investigation technique) selon l'OSites de l'ancienne décharge communale des Rosses, notamment: *au vu des résultats obtenus, des articles 8 et 12 de l'ordonnance sur les sites contaminés et des discussions avec le Service de protection de l'environnement, il en ressort que le site ne nécessite pas d'assainissement, mais une surveillance* et décide en 2010 d'une campagne de surveillance.
- enregistre que la commission d'évaluation des projets déposés dans le cadre du mandat d'études parallèles pour la construction de locaux pour l'UAPE, d'une crèche et de vestiaires sportifs, a retenu le PROJET No. 4 – BOMBYX, du bureau dv&cp architectes à Sion, et confie le mandat de réalisation à ce bureau en désignant une commission ad hoc de construction.
- décide du raccordement des eaux usées d'Illarsaz, respectivement de celles qui transitent par la STEP actuelle à la STEP de Vionnaz et convient:
  - que la commune de Vionnaz est maître d'œuvre;
  - que Collombey-Muraz sera propriétaire de la canalisation de refoulement et de la station de pompage, y compris pour les collecteurs Sauges et Savolar;
  - qu'en terme de délai, il est planifié:
    - en 2010 les canalisations
    - en 2011 la transformation de la STEP.
- enregistre le dossier final du PGEE communal (Plan Général d'Evacuation des Eaux) en remplacement de l'ancien PDE (Plan Directeur des Egouts) de 1973. Le dossier, qui est une analyse de la situation exis-

# municipal

tante et une modélisation de calcul de capacité hydraulique, propose:

## Pour les eaux claires:

- d'une manière générale, de continuer à privilégier l'infiltration des eaux de surface sur le territoire communal, avec des variantes d'appréciation selon la densité d'habitants et de la complexité du réseau;
- plus spécifiquement dans les zones de protection des eaux, l'acheminement des eaux à un exutoire naturel;
- une évacuation séparative des eaux dans les zones d'activité artisanale ou industrielle avec l'évacuation aux canaux à proximité.

## Pour les eaux usées:

- la suppression des installations d'épuration individuelles privées dans les zones légalisées ou à proximité du réseau d'égouts;
- la garantie de la protection des eaux superficielles ou souterraines pour les installations privées;
- la suppression des dysfonctionnements, problèmes ou dégâts constatés lors de l'établissement des rapports d'état.

## Sur la plan financier:

- à titre indicatif, l'inventaire des infrastructures existantes estime la valeur à neuf du réseau à Fr. 32 390 000.-;
- un inventaire des infrastructures à réaliser pour Fr. 3 939 000.-.

Ce document et les rapports détaillés sont des outils de travail indispensables de planification d'intervention. Il permet:

- de cibler les interventions ponctuelles pour améliorer l'existant;
  - de planifier les interventions urgentes pour améliorer la capacité d'évacuation des eaux usées;
  - de planifier les réalisations en relation avec les autres projets, notamment de routes ou d'extension de services.
- décide de l'ouverture à la circulation du pont du Pessot (extrémité de la Rue des Perce-Neige) et confie un aménagement du chemin des Gerys avec des places d'évitement au bureau ESM, avec la signalisation adéquate sur la Rue des Perce-Neige.

## Les vœux de la présidente

L'arrivée d'une nouvelle année représente une bouffée d'espoir et de rêve que le monde peut être transformé en devenant plus juste et plus fraternel.

Dans cet état d'esprit, je souhaite que notre démocratie soit un exemple de tolérance, de vaillance et d'élégance.

Pour y arriver, les autorités politiques mobilisent les différents acteurs publics, privés, associatifs et en particulier, les citoyens. Grâce à leur courage et à leur responsabilité, ces partenaires assurent la gestion publique et préparent l'avenir de notre commune.

Ensemble, nous continuons d'offrir des services, des infrastructures, un cadre de vie de qualité à nos habitants de toutes générations, aux entreprises et à leurs salariés.

Construire l'avenir, c'est inscrire de grands projets dans la durée. Je pense notamment, aux nouveaux locaux accueillant la crèche et l'unité d'accueil pour écoliers et, bien sûr, la construction d'un centre scolaire à Muraz. Des investissements conséquents seront également consentis en faveur de la personne âgée, en réalisant un nouvel établissement médico-social et un foyer de jour. Ces dossiers seront présentés dans les prochaines assemblées de citoyens et nous comptons, chères concitoyennes et chers concitoyens, sur votre participation aux décisions futures.

J'ai plaisir à vous présenter, à titre personnel et au nom des autorités communales, tous nos vœux de santé, de bonheur et de succès pour l'année 2010. Qu'elle soit riche en projets et en réalisation de vos espérances.

Ces vœux s'adressent également à tous ceux qui vous sont chers, à tous ceux qui se trouvent en difficulté pour des raisons diverses et qui attendent de cette nouvelle année des jours meilleurs.

J'adresse aussi tous mes vœux à nos sociétés locales qui participent activement à la vie communale et sans lesquelles il ne pourrait y avoir de lien social entre les anciens et les nouveaux habitants.

JOSIANE GRANGER

# Le Chauffage à distance ou thermorés

par Yannick Buttet  
président de la commission énergie

## Cadre général

Les systèmes de chauffage à distance (CAD) consistent à profiter d'une source de chaleur importante, préexistante ou créée spécialement, pour chauffer des constructions et des installations plus ou moins éloignées de cette source de chaleur.

Les usines de traitement des déchets se prêtent particulièrement bien à ce type d'installations et d'ailleurs, en Suisse, toutes les usines de traitement des déchets sont reliées à un système CAD, à l'exception des trois centrales valaisannes.

Toutefois il existe déjà en Valais quelques systèmes CAD alimentés majoritairement au gaz (non renouvelable), comme à Martigny ou au bois, comme à St-Maurice.

## Le thermoréseau Satom

En 2007, l'entreprise Satom SA a proposé aux communes de Monthey et de Collombey-Muraz de créer un système CAD pour leurs citoyens.

L'idée de valoriser encore mieux les déchets pris en charge par la Satom a retenu l'attention des communes concernées et le travail a commencé. Rédaction d'un règlement communal sur le CAD qui pourrait convenir pour le réseau Satom mais aussi pour d'autres futurs réseaux, rédaction d'une convention pour régler les relations entre l'entreprise Satom SA et la municipalité et modification du règlement communal sur les constructions et les zones (RCCZ) afin de fixer les secteurs concernés par ce système.

Le travail a dû s'accélérer en 2009 puisque le canton du Valais a accepté un soutien de 5 millions de francs pour ce projet et la Confédération de 3,888 millions.

Ce dernier soutien est conditionné au fait que les travaux débutent en 2009 (il s'agit d'un plan de soutien à l'économie qui doit donc être mis en œuvre durant la basse conjoncture). Enfin, l'entreprise électrique Alpiq a compensé une partie de ses émissions de CO<sub>2</sub> en investissant 5 millions dans le projet.

Ainsi, sur un total estimé de 50 millions d'investissements, 13,888 millions (27,8%) sont couverts par des apports extérieurs. Ces subventions permettent la concrétisation du CAD Satom et elles permettent aussi d'offrir aux clients du thermoréseau Satom des conditions commerciales concurrentielles par rapport aux autres systèmes de chauffage.

Les communes et les citoyens ont parfaitement compris l'enjeu lié à ce projet puisque le processus démocratique, autorisant la construction du thermoréseau Satom, a pu se dérouler très rapidement et les travaux ont débuté avant la fin 2009.

## Concrètement

Le secteur CAD comprend globalement le village de Collombey jusqu'au centre scolaire des Perraires. Une extension du secteur d'approvisionnement par le thermoréseau Satom est prévu à terme si l'état de la technique et l'investissement nécessaires le permettent et pour autant qu'aucun autre système CAD ne soit développé sur les autres secteurs de la commune.

Le règlement communal sur le CAD prévoit que tous les bâtiments sis dans le secteur CAD soient obligés de se raccorder à ce réseau lors de nouvelle construction ou de modifications importantes de leur système de chauffage.



# Le gaz : une énergie du futur



Il prévoit aussi que les coûts annuels de chauffage au moyen du CAD devront toujours être inférieurs aux coûts annuels de chauffage au moyen de systèmes au gaz ou au mazout.

Dans ce contexte, le Conseil municipal accordera des dérogations pour les cas où le raccordement au système CAD coûte trop cher par rapport à d'autres systèmes. Il faut aussi relever que le CAD Satom vise prioritairement des consommateurs plus conséquents (par exemple les immeubles) et que la construction du réseau, qui prendra de nombreux mois avant de pouvoir assurer un approvisionnement sur l'ensemble du secteur concerné, ciblera ces gros consommateurs.

Les conditions commerciales de détail seront proposées par la Satom aux personnes concernées.

## Pour conclure

Si, à l'heure actuelle, le lancement du CAD Satom n'est possible qu'avec l'apport de subventions et une obligation de raccordement, l'évolution des coûts énergétiques attendue pour les années à venir va encore augmenter l'attractivité de ce système de chauffage à moyen terme. Ce d'autant qu'il est prévu au niveau cantonal, vers 2010-2011, d'imposer une part de 20% de l'énergie consommée dans les bâtiments provenant de source renouvelable et que le CAD Satom remplit pleinement ce critère. Enfin, au-delà de toute autre considération, le projet du CAD dans notre commune participe d'une politique cohérente entre Confédération, Canton et Commune visant à contribuer à la réduction de la pollution de l'air et à l'amélioration de l'autonomie énergétique dans notre région, deux points essentiels pour l'avenir de chaque citoyenne et chaque citoyen de Collombey-Muraz et d'ailleurs. ●

## Responsabilité communale assumée

Par Joël Fournier

Ingénieur diplômé EPFL au Service de l'énergie et des forces hydrauliques de l'Etat du Valais

L'actuel projet de chauffage à distance utilisant les rejets de chaleur de la SATOM a été initié en collaboration avec ATEL, devenu entre temps ALPIQ, dans le cadre du projet de centrale combinée à gaz destiné à produire de l'électricité et de la vapeur pour le site industriel de Monthey, inaugurée le 23 octobre 2009.

Vu l'augmentation de la puissance de cette nouvelle centrale et donc de la consommation de gaz naturel, des projets de compensation des émissions de CO<sub>2</sub> étaient recherchés. Le canton a proposé aux porteurs du projet de chercher des projets en Valais.

Ainsi, le Conseil d'Etat s'était déjà exprimé en faveur du soutien à ce projet de chauffage à distance, le 13 juin 2007, dans la perspective de l'assemblée générale de la SATOM qui a elle-même décidé à l'unanimité de soutenir son développement.

Par décision unanime du Grand Conseil lors de la session de juin 2009, un crédit d'engagement de 5 millions de francs a été mis à disposition pour une aide financière à fonds perdu, de manière à réduire les risques financiers de la mise en place d'une telle infrastructure.

Selon la loi cantonale sur les communes, l'approvisionnement en énergie est une attribution des communes. Par la décision de l'assemblée primaire du 2 novembre 2009 d'adopter le règlement sur le chauffage à distance et la modification du RCCZ, la commune de Collombey-Muraz a pris ses responsabilités.

**On doit donc constater que la politique énergétique est, de manière prépondérante, dans les mains des communes.** Une décision communale négative aurait réduit à néant les décisions préalables des autorités cantonales et de l'industrie.

## Bon pour les habitants/citoyens

L'utilisation des rejets de chaleur de la SATOM, disponibles après la production d'électricité, permettra de réduire la pollution de l'air issue des installations de chauffage au fur et à mesure du développement du réseau de chauffage. Cette énergie disponible en grande quantité, mais dans un rayon tout de même limité, a même la priorité sur un chauffage à bois ou une pompe à chaleur qui engendrent une consommation de bois ou d'électricité supplémentaire et qu'il vaut mieux utiliser ailleurs. ●

# «D'un continent à l'autre» Journée du goût au CO



par les enseignants d'économie familiale du CO

Comme tous les ans, c'est en mai 2009 que l'équipe d'économie familiale (EF) décide de sa participation à la 9e Semaine du Goût. Ce sera un rallye pédestre pour tous les élèves, passant par Muraz, Collobey et Collombey-le Grand, sur le thème des cinq continents... 2009 marquait aussi les 10 ans de l'ouverture du CO et l'idée de fêter cette décennie avec les parents a paru une évidence. Le directeur des écoles, M. Alain Fournier nous délivre alors carte blanche!

Le rallye pédestre sera organisé le 23 septembre au matin pour les élèves et la «Fête» le soir-même pour les parents, élèves et invités dans le CO. Nous prévoyons seize postes d'activités ludiques avec en plus une petite assiette «dégustation» des cinq continents à l'issue du parcours.

Le projet ayant trotté dans nos esprits durant toute la pause estivale, la rentrée était riche d'idées gustatives, ludiques, originales, mais aussi de quelques doutes et interrogations... En effet, les inscriptions collectées pour la Fête du CO, nous totalisons 400 personnes pour le soir et 350 élèves pour le matin... Que de portions à compter! Nos collègues ont assuré en prenant en charge la décoration des postes.

Quel succès!  
L'accueil  
des parents avec  
un verre de  
Gnamakoiudji



Un des postes du matin, dégustation de différents riz asiatiques.

Le jour venu, la chance et le soleil étaient avec nous. Les équipes formées de 5-6 élèves sont toutes lancées et les élèves goûtent, se questionnent, découvrent au cours de ce rallye: soupe à la courge d'Australie, tacos du Mexique, hummus et jus de gingembre d'Afrique, jus de tamarin et riz aux épices d'Asie qui inspirent délectation ou grimaces, mais ils jouent le jeu! Le rallye des élèves clos vers 11 h.

Notre marathon continue pour les derniers préparatifs de la fête du soir... Un grand merci aux personnes, enseignants ou amis, qui nous ont prêtés main forte pour, entre autres, frire 750 morceaux de banane plantain, couper 800 morceaux d'ananas ou cuire 25 kg d'agneau!

Et le soir est arrivé. Nous étions heureux de vous accueillir tous.

Merci aux parents, invités et élèves qui ont (re)joué le jeu. Vous avez été si ouverts, souriants et sympathiques, tolérants devant les imperfections d'organisation et patients durant les files d'attente que, grâce à vous, nous avons terminé cette journée inhabituelle avec le sourire et la bonne humeur! Cette journée du goût 2009 restera dans nos mémoires. M. Wütrich, merci pour votre participation et votre soutien et merci à M. Fournier pour la confiance accordée lors de la mise en place de cet événement.



Un recueil des différentes recettes est à disposition auprès des enseignants en économie familiale

# Loïc Maillard, apprenti paysagiste de 2<sup>e</sup> année

Alors que les tendances actuelles nous poussent à nous mettre au vert, quelques jeunes sont, de par leur métier, véritablement proches de la nature. Parmi eux, Loïc Maillard d'Illarsaz, jeune apprenti paysagiste de 18 ans. Il nous parle de ses journées entre fleurs et moteurs...

par Ludivine Parvex  
Commission information

## Quand as-tu su que tu voulais être paysagiste? Quel a été le déclic?

J'ai toujours aimé les machines de chantiers, tout ce qui a un moteur attire mon attention et de pouvoir travailler avec est un bonheur.

## Pourquoi cette profession?

Car j'aime être dans la nature, et de pouvoir se balader en sachant le nom des fleurs que l'on voit est agréable!

## Avais-tu d'autres envies professionnelles?

Oui, plus tard, une fois mon CFC obtenu, j'aimerais poursuivre les études afin de devenir maître socio éducatif.

## Cela a-t-il été difficile de trouver une place d'apprentissage?

Non, j'ai eu assez de facilité à trouver une place qui me plaisait.

## Combien de temps dure ta formation?

Elle dure 3 ans.

## Quelle est ta journée type?

Tout dépend de la saison. Cela va de la taille d'arbustes comme de la pose de dalles, mais aussi de la tonte de gazon...

## Quelles sont les difficultés du métier?

Les températures et les conditions physiques.

## Où as-tu les cours professionnels?

J'ai les cours professionnels à Morges au CEPM.

## Quelles sont les branches qui te passionnent aux cours?

La connaissance des végétaux.

## Est-ce que, de par ton métier, tu te sens concerné par la grande tendance à l'écologie?

Oui et non! Je ne me sens pas plus concerné que les autres. Mais mon patron est très attentif à certaines choses telles que l'utilisation de produits sains pour la terre (exempts de chimie)

## Quels travaux te plaisent le plus?

La pose de dalles et de pavés, et la taille fruitière.

## Y a-t-il une part de créativité dans le métier de paysagiste?

Oui, certains clients nous commandent des projets où ils attendent de voir ce qu'on va leur proposer. Dans ce cas-là, il faut être inventif, et trouver les idées qui vont leur plaire. Cela va du bon positionnement des éléments, tels que arbres ou étangs, ou le choix des éléments en eux-mêmes, le type de dalles ou de fleurs par exemple...



## La commission de formation professionnelle invite toutes les entreprises

Ce ne sont pas moins de 173 jeunes formés par les entreprises de Collombey-Muraz! Bravo pour cet effort soutenu et la riche palette offerte en places d'apprentissage dans notre Commune. Vous jouez un grand rôle pour les jeunes d'ici et de toute notre région. Une belle mais lourde tâche que d'ouvrir et tenir des places d'apprentissage!

### Merci pour votre engagement

La commission de formation professionnelle vous propose de partager vos expériences formatrices, mais aussi à dire vos points de vue, vos soucis et vos attentes. Cette invitation s'adresse aussi aux entreprises qui n'ont pas encore formé, qui hésitent...

### «Former des apprentis et des apprenties c'est...»

La rencontre est organisée par la Commune avec la participation du GIAC (Groupement des Industriels, Artisans et Commerçants de Collombey-Muraz). Vous y rencontrerez les représentants du Service cantonal de la formation professionnelle, notamment les responsables de l'inspection, de la promotion des places, du conseil en orientation.

### Le 5 mars 2010 dès 19h30... sur le mode récréatif

un moment d'échange et d'information, une occasion de vous encourager, vous soutenir et vous remercier...

# Fantastique aventure pour Nicolas lors du prestigieux Military Tattoo

Le Military Tattoo d'Edimbourg est sans conteste la parade la plus spectaculaire et la plus célèbre de par son histoire et son ampleur.

Les 24 représentations qui se déroulent durant 3 semaines sur l'esplanade du château réunissent, chaque année, plus de 200 000 spectateurs. De nombreuses chaînes de télévision retransmettent, à travers le monde, un spectacle suivi par plus de 100 millions de téléspectateurs.

La diversité des artistes internationaux qu'il présente depuis ses 50 ans d'existence en font le plus ancien et le plus populaire de tous.



## Histoire et étymologie

Ce terme était utilisé au 18<sup>e</sup> siècle, durant la guerre de succession d'Autriche, par l'armée anglaise postée dans les Flandres. Dérivé de «Doe den tap toe» ou «tap toe», il signifie littéralement, en hollandais, «fermer le robinet». «Tattoo» annonçait la fermeture des tavernes.

Les Britanniques adoptèrent cette annonce sous forme d'un signal auditif joué, chaque soir, par un régiment de cornemuses et de tambours. Adressée aux propriétaires de tavernes, c'était une invitation à fermer leur établissement.

Dans le courant du 18<sup>e</sup> siècle, le sens du Tattoo s'élargit en désignant également une animation effectuée, en soirée, par les musiciens militaires.

Ce n'est qu'en 1950 que le premier Tattoo évolue vers sa forme actuelle. Les spectateurs sont alors assis sur de simples bancs à même le sol. Deux ans plus tard, de nouvelles installations permettent d'accueillir plus de 8000 personnes par représentation.

## Le Tattoo 2009

Le 10 août à 21h30 précises, deux avions de chasse survolent l'esplanade du Château Royal d'Edimbourg: le Tattoo 2009 peut débiter au son des cornemuses et des tambours, enrichi par la présence talentueuse de musiciens, danseurs et chanteurs venus de tous horizons!

Pour la première fois dans l'histoire de ce festival, l'armée suisse eut l'honneur d'y participer avec son orchestre de représentation dont Nicolas Clerc de Collombey fait partie. Il nous livre quelques impressions après sa prestation au sein de ce prestigieux Military Tattoo of Edinburg.

## INTERVIEW

### Comment cette vocation est-elle née?

A l'âge de 8 ans, j'ai été sollicité pour faire partie du club de foot de ma commune, ce qui ne me tentait guère. Un peu plus tard, j'ai répondu favorablement à une invitation de l'une des fanfares de Collombey. C'est ainsi que ma carrière musicale a débuté.

### De quel instrument joues-tu?

Actuellement je joue de la trompette et du cornet mib dans la Fanfare Les Colombes.

### Pourquoi ce choix?

A 8 ans, j'aurais voulu taper du tambour, mais on ne me l'a pas proposé... Alors j'ai fait du cornet!

### Quelle formation as-tu suivie? Et quel est ton parcours avant l'armée suisse?

J'ai acquis les bases de ma formation au sein de la fanfare. Sur les conseils de mon professeur, j'ai suivi les jours du Conservatoire où j'ai obtenu un certificat de trompette et de solfège.

Je fais partie de la Fanfare Les Colombes et je joue aussi dans un quintette de cuivre du nom de Poire en Cinq.

### Comment devenir membre de la fanfare de l'armée suisse?

Il faut en faire la demande auprès de la musique

# Clerc, un de nos Collombeyrouds, d'Edimbourg

Photos Roland Clerc

militaire, avant son école de recrue, afin d'être convoqué à un examen d'admission.

## Comment sont organisées les formations musicales militaires?

Les écoles de recrues se composent de deux harmonies et d'un Brass Band par année, ainsi que de 2 sections de tambours. Les cours de répétitions se font dans les fanfares de brigades et de régions territoriales avec concerts et cérémonies.

Il existe aussi un ensemble de 5 formations différentes appelées «Schweizer Armeespiel».

On y trouve un «Orchestre à Vents» et un «Brass Band», composés principalement de musiciens professionnels, un «Big Band», un «Concert Band» et l'Orchestre de Représentation où je suis. On accède à ces formations en passant un examen spécifique.

## Edimbourg... un rêve pour un musicien?

Tout musicien de fanfare connaît le Tattoo d'Edimbourg. Plus jeune, j'étais fasciné par ce que je voyais à la télévision en me disant: «Jamais je n'arriverai à faire ça. Ce doit être génial d'y participer!». Quand j'ai suivi mon premier cours de musique de marche à l'école de recrues, je me suis dit «C'est ça que je veux faire!».

## Existe-t-il d'autres festivals de ce type en Europe ou dans le monde?

On retrouve des Tattoos partout en Europe. Avec l'armée suisse, j'ai pu jouer en Allemagne, en Finlande et prochainement en Suède. La Suisse possède évidemment son propre festival, le Basel Tattoo qui est considéré comme le plus grand après celui d'Edimbourg.

## Quelle était l'ambiance au Festival et dans les rues d'Edimbourg?

Durant la période du Tattoo, beaucoup de gens viennent des quatre coins d'Europe. D'autant plus que parallèlement, on retrouve le festival international des artistes de rue. La ville en fête connaît une animation continue qui se poursuit la nuit dans l'ambiance particulière des pubs. Les gens sont très ouverts à la discussion et dès qu'ils nous entendent dire qu'on est suisse, alors c'est l'euphorie.



## L'Ecosse c'est le pays du Whisky... Qu'est-ce qui t'a le plus frappé?

Si je suis arrivé en Ecosse sans connaître vraiment les whiskies, j'ai eu le temps d'y être initié, d'en devenir adepte et je ne suis pas reparti les mains vides!

## Cette expérience a-t-elle changé ta vision de la musique? Si oui, en quel sens?

Le plus intéressant comme expérience c'est la répétition de l'événement. On ne travaille pas un programme pour faire un concert unique, mais pour 24 représentations. C'est très intéressant de voir comment se déroule un spectacle de grande ampleur depuis les coulisses, de la première répétition à la représentation finale. J'avais l'impression d'être comme un chanteur en tournée, où il faut s'investir chaque soir, avec la même implication pour un public différent mais tout aussi exigeant.

## Que t'apportent la musique et plus particulièrement l'appartenance à une fanfare locale?

Jouer de la musique permet de s'exprimer autrement tout en se détendant. Faire partie d'une société c'est aussi s'impliquer dans la vie du village et passer de très bons moments d'amitié et de franche rigolade après les répétitions ou lors des sorties!

## La fanfare occupe-t-elle une place de choix dans ta commune?

La fanfare contribue beaucoup à la vie d'un village. De part les représentations officielles pour la commune, mais aussi par les événements qu'elle organise, que ce soit une manifestation, un concours ou un concert.



# La «Fête au Village» de Collombey, bien

par Didier Sallin  
Commission information

La traditionnelle Fête au Village de Collombey, co-organisée à la fois par le Basketball Club Collombey-Muraz et la Fanfare Les Colombes a eu lieu le samedi 29 août dernier. Pour les habitués, cette fête a été à la fois un étonnement et un émerveillement. En effet, pour la première fois, cette manifestation a eu lieu à la rue des Puits et non pas sur la rue des Colombes. En se rapprochant du coteau, les organisateurs ont proposé à la population de redécouvrir un quartier historique méconnu et très pittoresque de Collombey et ils ont fait mouche. En effet. Si le soleil a tardé à se dévoiler, il n'en a pas moins illuminé la fête dès la fin du marché aux puces ou d'innombrables enfants ont pu s'adonner aux joies du négoce. Ce soleil tant attendu a mis en évidence tous les stands présents dans le cadre de la partie gustative de l'événement, à savoir Viticol'lombey. Cette fête dans la fête a su faire la part belle aux produits viticoles du terroir et faire découvrir au public quelques précieux nectars. Chaque stand s'était mis en quatre pour dresser de véritables écrans de décoration. Toutes ces couleurs et ces bouquets de saveurs, associés à la convivialité naturelle de la rue des Puits, ont amené LA touche festive à l'événement.

La Fête au Village de Collombey ne serait rien sans la participation des sociétés locales qu'elles soient de Collombey même ou d'autres lieux de la commune. Dans le désordre, mentionnons la participa-



Du plaisir à tout âge lors de l'édition 2009 de la Fête à Collombey

tion de la Villageoise de Muraz, des accordéonistes Les Artisans mélodieux, de la ligue d'improvisation valaisanne et de The Dance Aerobics Company. Comme si cette affiche ne suffisait pas à assurer le dynamisme de la manifestation, les organisateurs



# en plus qu'une simple fête!

ont encore innové en invitant la guggenmusik Piit-Bulh de Monthey qui a assuré une transition tonitruante sur le début de soirée. Le show de danse country, puis l'orchestre Dedicaces se sont succédés et ont ainsi animé l'éphémère place des fêtes, harmonieusement organisée pour l'occasion, grâce à l'infrastructure naturelle de l'endroit. Tout a été fait pour assurer la convivialité, preuve en a été la restauration de qualité et les boissons proposées à des prix familiaux. Le label Fiesta était amplement mérité et pas uniquement dans le domaine de la prévention et de la sécurité. A ce titre, l'engagement d'une société de sécurité privée ainsi que la collabo-

ration avec la Police intercommunale du Haut-Lac a été très bénéfique, notamment en fin de soirée pour gérer le danger potentiel de la route cantonale. A ce jour nul ne sait si le concept de la rue des Puits sera reconduit mais une chose est sûre, cette édition 2009 a marqué les esprits. Un programme d'animations très complet et dynamique, une participation active des sociétés locales ainsi qu'un lieu surprenant et convivial ont toujours été les bases du succès d'une manifestation. Gageons que l'édition 2010 nous réserve à nouveau de belles surprises et permette à tous les habitants de la commune de Collombey-Muraz de se retrouver dans la convivialité. ●

## SOCIÉTÉS LOCALES

# Au centre de la cible

par le Tir sportif de Châble-Croix

**L**a tendance actuelle est à la régionalisation, au regroupement au niveau des communes, des installations communales, des hôpitaux et aussi des sociétés villageoises.

Fondée en 2008, la société de «Tir sportif Châble-Croix» est issue de la fusion des sociétés de tir «Les Carabiniers de Collombey-Muraz», «L'Avenir de Vionnaz» et le «Petit Calibre de Châble-Croix».

Il n'a pas été facile pour les membres des sociétés pluriséculaires de Collombey-Muraz (1760), de Vionnaz (1740), de laisser un passé historique chargé de performances, de souvenirs, de moments forts, pour être transférés dans une nouvelle entité. Ce choix a été dicté par des motifs de disponibilité au niveau de la composition des comités, par la réduction des coûts de fonctionnement et pour assurer la pérennité de la société. Ce regroupement apporte des synergies pour la répartition des tâches, la mise en valeur des capacités sportives, un meilleur encadrement des tireurs, une meilleure coordination des activités, le recrutement et la formation des jeunes.

Le tir sportif est une activité aux exigences multiples, c'est un sport formidable et très enrichissant. Il permet de libérer pleinement l'esprit car la concentration doit être totale. Le but recherché n'est pas uniquement d'être dans la cible, nous voulons être au centre de la cible. Pour cela la maîtrise de tous les éléments internes – physique, psychique, stress, pression de la compétition, résultat à obtenir – et des éléments externes – environnement, froid, chaleur, vent, éclairage, bruit –, doit être totale. Ces aptitudes sont primordiales et le tir permet de les développer. Elles sont utiles bien au-delà des seules frontières sportives. Elles servent au quotidien, dans la vie professionnelle, personnelle et familiale.



La délégation du Tir sportif Châble-Croix à la finale du championnat suisse de sections à Buchs - 6e rang.

Le tir sportif peut être pratiqué de 7 à 77 ans. Pour la jeunesse, la pratique débute dès l'âge de 10 ans, à l'air comprimé carabine ou pistolet à 10 mètres en local fermé. Vient ensuite le tir à 50 mètres carabine et pistolet, dès 14 ans. Enfin, le tir à la carabine à 300 mètres, dès que la formation à 50 mètres est suffisante. Sur le plan militaire, les cours de Jeunes tireurs sont dispensés dès l'âge de 17 ans jusqu'à 20 ans.

En juillet notre société aura la chance de représenter notre région au Tir fédéral de Aarau, fête qui réunira pendant un mois plus de 45 000 tireurs suisses et suissesses de notre pays et/ou émigrés à l'étranger.

La pratique du tir est ouverte à toutes et à tous. Nous avons la chance d'exercer notre activité dans les merveilleuses installations régionales du stand de tir de Châble-Croix, première installation régionale du Haut-Lac construite en 1975.

Nous vous attendons pour une visite, un renseignement, un essai. Essayer c'est l'adopter. ●

# Rétrospective 2009





7



5



2



3



9



4

- 1 Naissance du chèque famille.
- 2 31 janvier, plus de 300 jeunes solistes participent au Junior Slow Melody Contest.
- 3 6 mai, une classe de 4e primaire remporte le tournoi cantonal de foot scolaire.
- 4 12 mai, la classe de 3e Option Dessin de M. Bérofin finit 2e sur 757 du concours de mégaposter (10x14m) de la SUVA.
- 5 19 septembre, marche communale Muraz-Chemeneau.
- 6 24-27 septembre, la 18e et dernière édition du Swiss Raid Commando se déroule dans le Chablais.
- 7 3 octobre, exercice du corps des sapeurs-pompiers et fin de l'ancien stand.
- 8 11 novembre, Les Tambours du Chablais organisent le grand prix romand du fifre et du tambour.
- 9 21 novembre, le Club de Tennis de table organise la rencontre internationale Suisse-Grèce

# Promotion civique et mérites communaux 2009

par Martin Giroud  
président de la commission information

La Municipalité remet

## un mérite spécial à:

### M. Patrice De Gol

Citoyen de Muraz depuis 1993, Patrice, avec son frère Fabrice, remporte en 2009 le Prix créateurs BCVs grâce à la conception d'un bouchon de réservoir qui empêche tout remplissage d'un véhicule diesel avec de l'essence sans plomb.

### M. Stéphane Darbellay

Qui, avec sa classe de 3CO2, a obtenu la 1re place lors de la finale de «Questions pour un valaisan». Ce concours a eu lieu le mercredi 13 mai 2009 à La Matze à Sion. Ces joutes sont inspirées du célèbre jeu télévisuel français. Toutes les questions sont uniquement en lien avec le canton et elles concernent les domaines de l'histoire, de la géographie, du sport et de l'actualité.

### M. Pascal Béro

Qui, avec la classe 3e option dessin du CO a terminé à la 2e place du plus grand concours de méga posters (10x14 m) de Suisse, sponsorisé par Suva pro. Ces œuvres géantes ont été primées

le 12 mai 2009 au Stade de Suisse à Berne, en présence des 30 classes sélectionnées sur les 259 (757 projets) qui ont pris part au concours.

## un mérite culturel individuel à:

### M. William Birrer

Né le 24 mars 1997, William habite à Collombey. Il débute la musique à l'âge de 8 ans et demi et joue du baryton. Depuis son plus jeune âge il remporte des titres et des concours de jeune soliste.

- en 2008, il obtient la 1re place au concours suisse de Slow Melody à Soleure. Durant la même année, il devient vice-champion valaisan de sa catégorie.
- en 2009, il participe pour la première fois au championnat suisse des solistes à Fully et remporte le titre de champion suisse baryton-euphonium.

Actuellement, il joue dans la fanfare La Concordia de St-Triphon et il est également le plus jeune membre du Brass Band Alp & Brass de Vétroz.

## un mérite sportif individuel à:

### Mlle Lauren Giovanola

Née le 21 janvier 1994, Lauren habite à Muraz. Elle pratique le ski alpin et en 2009 a obtenu les titres de:

- championne valaisanne de super combiné et de slalom OJ
- vice-championne valaisanne de slalom géant OJ
- vice-championne suisse de super combiné OJ.

### M. Robin Parvex

Né le 12 avril 1999, Robin habite à Collombey. Il pratique le tir à l'arc depuis 2005. Depuis, il a participé à divers concours et tournois et a obtenu de nombreuses médailles. En 2009, il a participé à 5 tournois et a gagné à chaque fois, dans sa catégorie, la médaille d'or dont celles de:

- champion valaisan
- champion suisse

### M. Damien Barman

Né le 2 mars 1995, Damien habite à Muraz. Il pratique le trampoline auprès de la société «Les Acrobates du Léman» et s'entraîne 5 fois par semaine à Aigle au Centre régional romand et fait partie des cadres nationaux.

Cette année, il décroche, dans sa catégorie:

- La médaille d'or lors des demi-finales des championnats suisses en individuel
- Le titre de champion suisse en synchron



## Balcons et propriétés fleuris

La Municipalité a organisé durant l'été 2009, le traditionnel concours de balcons et propriétés fleuris. Les trois premiers de chaque catégorie sont:

### Façades fleuries

Gex-Collet Claudy  
Wanzeller Fatima  
Gavillet Marthe

### Façades et parterres fleuris

Morisod Agnès  
Schaffhauser Adeline  
Fontannaz Véronique

### Parterres fleuris

Howald Fatima  
Pellaton Christiane  
Rappaz Josiane

### Concours des lauréats

Guérin Gérald



## Ecole de solfège



Après trois années d'étude, sous la direction de MM. Elie Fumeaux et Frank Sigrand, professeurs de musique, 8 élèves de l'école communale de solfège ont obtenu leur diplôme:

Caillet-Bois Samuel, Chervaz Benjamin, Da Silva Eduardo, De Gol Solène, Gameiro Rafael, Gomes David, Gulas Océane, Tribolet Laurène.

## La classe 1991 de Collombey-Muraz est composée de 74 contemporaines et contemporains

Ahmad Célia, Angst Marijka, Auberson Boris, Aubert Christel Baudet Nathalie, Beiner Nicolas Bertholet Laurent, Bertuchoz Kevin, Besse Kim, Bifrare Jennifer, Bifrare Mégane, Bifrare Mikael, Bittel Roxane, Bolliger Dany, Bonacini Jérémy, Borboën Lionel, Borgeaud Bertrand, Borgeaud Nolwen, Borloz Benjamin Bressoud Noémie, Cao Huu An, Carraux Noémie, Carron Anaïs, Cheseaux Julien, Christoforidis Marie, Claret Arnaud, Clerc Deborah, Corminboeuf Pierre, Cottet Caroline, Crausaz Jessica, Crosset Julien, De Rosa Massimo, Di Gennaro Jérémy, Donnet Victoria, Dubosson Thierry, Duchêne Laura, Erard Bastien, Erni Alexandre, Giovanola Arnaud, Gischig Jason, Jansen Christelle, Kocan Dina, Lüthi Stéphane, Maillard Kim Joe, Maillard Loïc Maret Mathieu, Marquet Camille Mathys Marc, Moerch Celia,

Monney Cynthia, Morisod Amandine, Nançoz Bastien, Nater Kevin, Paccaud Benjamin, Palas Kérene, Paratte David, Petrucci Mélissa, Pilet Simon, Renevier Sabrina, Rey Julie, Romano Cindy, Roulin Jessy,

Rudaz Thomas, Schmid Maxime Steiner Nicolas, Strahm Vincent Szabo Julien, Tille Benoit, Tran Andrée Anne, Udressy David, Valvona Christophe, Vigliotti Saskia, Zahno Gaëtan, Zürcher Yvan



# Une journée au Centre La Meunière, Collombey

Par Maryline Hohenhauer  
Commission information

Construit en 1992, le Centre La Meunière est un home non médicalisé pour personnes handicapées mentales. 31 personnes de 23 à 72 ans y vivent, dans un cadre chaleureux, le plus près possible d'une ambiance familiale.

Le Centre La Meunière fait partie de la FOVAHM (Fondation Valaisanne en faveur des personnes Handicapées Mentales), qui a plusieurs lieux de vie et ateliers en Valais. Conçus avec la volonté de créer des lieux intégrés, les homes sont à proximité des différents services communautaires, tels que: cabinet médical, pharmacie, poste, piscine, transports publics, etc... Le Centre La Meunière bénéficie



des nombreuses ressources du village de Collombey, de part son emplacement et les différents contacts avec la population.

Le Centre La Meunière est constitué de plusieurs appartements où les pensionnaires bénéficient d'un cadre agréable, en petit groupe. Chacun dispose d'un espace personnel avec une chambre et un lavabo. Accompagnés toute l'année par des éducateurs ou des assistants socioéducatifs, c'est un véritable foyer où les appartements se différencient suivant les règles de vie et habitudes qui sont adaptés en fonction des compétences et degré d'autonomie de ses habitants.

Le rythme de la journée est celui de la plupart des travailleurs. Chaque personne a un projet de vie et un travail adapté jusqu'à l'âge de la retraite. Ainsi, après un déjeuner, elles se rendent dans les différents ateliers. Elles sont suivies par des maîtres socioprofessionnels, dans les divers ateliers: Atelier du Tonkin à Collombey, Atelier intégré à la Coop, Atelier de peinture à Saint-Maurcie, Ate-

lier du Pain et Atelier de Cuisine dans le cadre même du Centre La Meunière.

Les pensionnaires sont entourés par des professionnels avec lesquels ils ont défini leurs envies, testé leurs capacités. Ils sont ainsi revalorisés et sont heureux dans leur travail.

Quand aux personnes en âge de la retraite, elles consacrent leur temps libre aux différents intérêts (jardinage, balade, télévision, etc...) et au repos.

Après la journée de travail et les week-end, diffé-

rentes animations leurs sont proposées. Ainsi, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, elles peuvent s'épanouir comme tout un chacun avec: piscine, équitation, chant, peinture, football, activités manuelles, danse, même si environ un tiers des résidents rentrent toutes les fins de semaine dans leur famille.

Le Centre La Meunière accueille également, extra-muros, cinq personnes d'un bon degré d'autonomie qui vivent, accompagnées par un éducateur, à la Villa Saint-Gervais, au cœur du village de Collombey.

Une autre particularité du Centre La Meunière est la mise à disposition d'un privé de la gestion d'un Tea-Room, au sein même du Foyer. Véritable lieu de rencontre, il est un excellent intermédiaire entre le home et le village. Il permet de renforcer les liens avec l'entourage et participe à une meilleure connaissance réciproque. La boulangerie vend aussi pain, croissants, petite boulangerie et pâtisserie, le tout confectionné par l'Atelier du Pain. Elle reste également à votre disposition pour des commandes spéciales. L'Atelier Cuisine offre également ses services, tout particulièrement à la crèche communale et à l'Association des repas à domicile.

Plusieurs sorties et événements annuels rythment la vie du Centre La Meunière.

Ainsi l'incontournable fête de l'été fait un tabac, tant auprès des habitants du lieu, qu'auprès des amis du foyer! Cette année cette fête aura lieu le 11 juin 2010. Cette fête réunira à nouveau résidents, parents et tuteurs, personnel et vous, habitants de la commune!

Pour en savoir plus: [www.fovahm.ch](http://www.fovahm.ch)

**Et n'oubliez pas  
la Fête à La Meunière, le 11 juin 2010**

## Luc Parvex, nonagénaire

par Geneviève Burdet  
présidente de la commission des affaires sociales

Doyen des hommes du village de Muraz, Luc Parvex est né à Muraz le 23 octobre 1919, au sein d'une famille de 5 enfants, trois filles et deux garçons.

En 1945, il épouse Sylvie Meyer, qu'il a eu le chagrin de perdre en 2009. En novembre ils auraient fêté 64 ans de mariage.

De cette union sont nés trois enfants, Georges, Zélie et Jean-Luc. Sa descendance compte à ce jour deux petits-enfants, Julien et Marie.

Luc Parvex a toujours vécu à Muraz, village qu'il affectionne tout particulièrement.

Dans sa vie, le travail a occupé une place importante, tout comme sa passion du chant qu'il a pratiqué durant 40 années au sein de la Chorale de Muraz. Il a reçu la médaille Bene merenti.

Fringuant nonagénaire, il s'occupe encore de sa maison, de son jardin, de ses fleurs, et rend visite, une fois par semaine, à ses deux sœurs, Louise et Lucie âgées respectivement de 96 et 93 ans, à l'EMS des Dents-du-Midi.

C'est dans son village entouré de toute sa famille, que la Municipalité de Collombey-Muraz lui a adressé ses meilleurs vœux, ce 16 octobre 2009. ●



## Sortie des aînés 2009

Au matin du 28 août 2009 182 personnes prennent le car par une magnifique journée. Départ de Collombey-Le-Grand, Collombey, Muraz, Illarsaz, pour Farvagny où nous attendent cafés et croissants.

Après cette petite pause, nous circulons sur les hauts de Morat

pour atteindre Cudrefin, d'où nous embarquons sur le bateau pour Bienne, via Neuchâtel, canal de la Thiele

Etant trop nombreux, le bateau ne peut pas passer le canal de la Broye initialement prévu.

Bien installés sur le bateau, un bon repas nous est servi.



A notre arrivée à Bienne, les 4 cars nous attendent et nous conduisent à Yverdon pour une pause libre d'une heure. Chacun a pu profiter de visiter cette belle ville, voire même de déguster de bonnes glaces et gâteaux. Pour le retour dans nos villages respectifs, nous avons suivi les petites routes de la campagne vaudoise.

Merci à vous tous pour cette magnifique sortie.  
Vivement la prochaine. ●

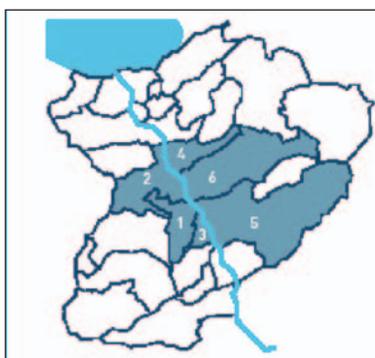


# L'agglomération du Chablais

par l'Association Régionale Monthey-St-Maurice

En créant en 2001 un fonds d'infrastructure pour les projets d'agglomération, le Conseil Fédéral a déclenché dans toute la Suisse une vaste opération de restructuration du tissu urbain, visant une urbanisation plus économe du sol et moins dépendante de l'automobile.

Fin 2007, pour cette 1<sup>re</sup> génération du programme, 30 agglomérations suisses ont présenté un projet, dont neuf en provenance de Suisse romande. Après examen, Berne a retenu 26 projets d'agglomération et libéré un premier fonds de 1,5 milliard de francs pour la période 2011-2014. Le soutien fédéral va jusqu'à 40% des coûts des projets de transport et porte, pour l'essentiel, sur des investissements dans les transports publics et les mobilités douces (marche à pied, vélo).



## Pour l'agglomération du Chablais : six communes s'engagent.

Avec 45'000 habitants et 17'000 emplois, Chablais Agglo est l'une des « petites agglomérations » de la Suisse. Les six communes de Monthey<sup>1</sup>, Collombey-Muraz<sup>2</sup>, Massongex<sup>3</sup> (VS) et Aigle<sup>4</sup>, Bex<sup>5</sup>, Ollon<sup>6</sup> (VD) ont décidé de saisir l'opportunité offerte par la politique fédérale. Durant l'été 2008, avec Chablais Région et les deux cantons concernés, elles ont signé une charte d'intention posant les bases d'un projet d'agglomération.

### Coordination intercantonale

C'est tout naturellement, mais en vue de la 2<sup>e</sup> génération du programme, que l'idée de créer une agglomération intercantonale est apparue dans le Chablais. Elle a pris corps dans le cadre de l'étude stratégique des transports commanditée par l'OIDC (Organisme intercantonal de développement du Chablais), puis dans le cadre de l'élaboration du CDP (Concept de développement de la plaine) établi pour le projet de 3<sup>e</sup> correction du Rhône.

Ainsi, depuis décembre 2007 et la présentation de l'étude de faisabilité pour un projet d'agglomération Monthey-Aigle aux autorités de l'ODT (Office fédéral du développement territorial), une charte d'intention a été signée par les communes concernées et les cantons de Vaud et du Valais. Puis, un cahier des charges, destiné aux mandataires de l'étude, a été rédigé pour l'appel d'offres sur invitation, conformément à la réglementation sur les marchés publics.

### Le pilotage du projet

Conduit par Chablais Région/OIDC, ce projet est dirigé sur le plan politique par un CoPil (comité de pilotage) présidé par M. Antoine Lattion, président de l'ARMS (Association régionale Monthey-St-Maurice) et préfet du district de Monthey et comprenant MM. les Conseillers d'Etat Jean-Claude Mermoud et Jean-Michel Cina, les deux présidents d'Association régionale et les six

présidents et syndics, dont **Mme Josiane Gran-ger, présidente de Collombey-Muraz.**

La partie opérationnelle du projet a été confiée à un GT (groupe technique) présidé par M. Georges Mariétan, manager régional du Chablais et comprenant six représentants des services cantonaux, des deux secrétaires d'Association régionale et les six représentants techniques communaux, dont **M. Abel Udressy, chef du service technique de Collombey-Muraz.**

Le mandataire du projet sur le plan technique est le bureau TEAM+, à Bulle, Martigny et Lausanne, par son directeur M. César Conforti.

### Le calendrier

Ce projet s'organise en 4 phases dont les échéances sont les suivantes:

- Diagnostic de l'état existant sept. 2009
- Orientations stratégiques mars 2010
- Volet opérationnel sept. 2010
- Rédaction du rapport final juin 2011

Parallèlement, trois importantes actions de communication sont prévues:

- Présentation du projet aux législatifs communaux mars 2010
- Deuxième atelier participatif avril 2010 incluant les acteurs économiques et politiques (succédant à un premier atelier participatif organisé le 16 septembre 2009)
- Forum ouvert au public mai 2010

### Le processus et les enjeux

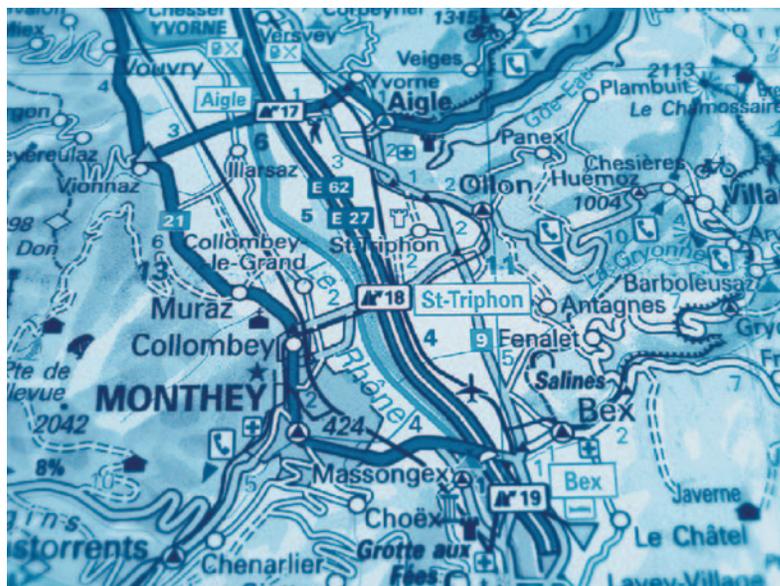
Lors des premières réflexions sur les orientations stratégiques et l'évaluation des divers scénarios, plusieurs questions fondamentales ont surgi sur les pouvoirs de décision et les moyens de gestion de la planification territoriale à mettre en place.

Pour la **commune de Collombey-Muraz**, et ses 7127 habitants (qui représentent 14,5% de la population de l'agglo), deux démarches ont été retenues en priorité.

- Pour la zone **commerciale**, une étude spécifique a été mandatée, de concert avec la commune de Monthey, pour améliorer les dessertes routières.
- Pour la zone **industrielle**, une étude spécifique est à prévoir, de concert avec la commune d'Aigle et les services vaudois et valaisans concernés, sur l'important potentiel de développement de cette zone intercantonale.

Pour l'**ensemble de l'agglomération**, c'est la nécessité d'améliorer la liaison ferroviaire Aigle-Monthey qui est prioritaire. Mais l'enjeu est forcé-

ment capital aussi pour le territoire communal de Collombey-Muraz, qui est situé entre ces deux chefs-lieux. ●



## PUBLICAR

# Service de bus sur un simple appel

Un rendez-vous chez votre dentiste ou votre médecin? Des achats à faire aux centres commerciaux, qui ne sont pas desservis par les transports publics? Un train à prendre à Collombey ou Monthey sans correspondance avec le CarPostal?

N'hésitez pas: appelez le PubliCar!

par **Daniel Delaloye, délégué aux transports publics**  
en collaboration avec **Alain Gretz** de Car Postal

Jusqu'à présent, la commune de Collombey-Muraz ne disposait pas de service de transport urbain. La flexibilité de PubliCar a convaincu le conseil municipal de Collombey-Muraz de tenter l'expérience pour connaître les besoins de la population. La prestation PubliCar est financée par les communes de Collombey-Muraz et de Monthey ainsi que par le canton du Valais.

Le prix de la course oscille entre Fr. 3.20 (1/2 tarif) et Fr 4.-. Pour les détenteurs d'un abonnement général le prix est de Fr. 1.-. Les réservations se font via la centrale téléphonique CarPostal basée à Delémont au 0800 55 30 00 (appel gratuit) du lundi au vendredi de 6 h à 18 h et le samedi de 6 h à 16 h.

Le Publicar est à votre disposition du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

### PubliCar offre de nombreux avantages:

- Propose un service exempt de contraintes telles qu'arrêts, itinéraires et horaires fixes
- Accroît le sentiment de sécurité (service porte à porte)
- Transport bon marché
- Propose aux personnes à mobilité réduite un accès aux transports en commun
- Couvre l'ensemble des communes de Monthey et Collombey-Muraz (sans les Neyres)

Un bilan sera fait à fin 2010 afin



de déterminer la suite à donner à ce projet. A terme, l'idée est de vérifier si ces deux communes ont le potentiel pour accueillir un transport public urbain et si la demande pour de tels transports est bel et bien présente. ●

Plus de renseignements sur [www.collombey-muraz.ch/publicar](http://www.collombey-muraz.ch/publicar)

# Le nouvel horaire 2010 est arrivé!

par Daniel Delaloye, délégué aux transports publics  
en collaboration avec RégionAlp, TPC, CarPostal et l'Etat du Valais

**L**e 13 décembre 2009 les horaires des transports publics ont changé. Il y a quelques modifications sur la ligne de Monthey–St-Gingolph.

## Nouveaux trains régionaux, confort et sécurité

Les nouveaux trains se caractérisent par un confort et une sécurité accrus. En effet, la modernisation du matériel roulant s'est traduite par une augmentation du nombre de places assises qui passe par train, aux heures de pointes, à 376 contre 316 actuellement. Les chargements et déchargements sont facilités par l'aménagement de portes élargies situées au milieu des voitures intermédiaires avec un plancher surbaissé.

De plus, les trains, entièrement climatisés, sont spécialement aménagés (WC compris) pour accueillir des personnes à mobilité réduite. Un système de vidéo

sophistiqué ainsi qu'un dispositif d'appel d'urgence 24 heures sur 24 garantissent la meilleure sécurité possible.

## RegionAlps, société valaisanne

Fondée en 2003, RegionAlps SA est une société valaisanne basée à Martigny. Elle est issue d'un partenariat entre les CFF, TMR (Transports de Martigny et Région) et le Canton du Valais. RegionAlps dessert un réseau ferroviaire de 146 kilomètres, de St-Gingolph à Brigue et de Martigny au Châble et Orsières. La compagnie emploie une cinquantaine de personnes. Elle transporte environ 2 900 000 passagers par an, dont 54% dans le Bas-Valais et 46% de Sion à Brigue.

## Modifications entre Monthey et St-Gingolph pour l'horaire 2010

- Augmentation des prestations

avec 12 paires de courses au lieu de 11 paires (lundi au vendredi)

- Desserte par tous les trains de St-Gingolph, Vionnaz et Les Evouettes
- Diminution des prestations le week-end avec 10 paires de courses au lieu de 11 paires
- Arrivée du dernier train à St-Gingolph à 20 h à la place de 21 h en 2009
- **Le CarPostal, départ à 18 h 45 de Monthey pour Vionnaz et avec un arrêt à Muraz supprimé dans l'horaire 2009, circule à nouveau.**

Pour maintenir une bonne desserte de nos villages, il est important d'utiliser les transports publics proposés. C'est de cette manière que nous pourrions garder ce moyen de transport avantageux et écologique.



# Collombey-Muraz passe à l'éco-énergie

par Yannick Buttet  
président de la commission énergie



**E**n commune responsable dans le domaine énergétique et environnemental, la commune de Collombey-Muraz a décidé d'acheter de l'éco-énergie dès le 2<sup>e</sup> semestre 2009. Afin de participer au développement des énergies renouvelables et à l'amélioration de notre environnement, notre commune, sur la proposition de la commission de l'énergie, a décidé d'investir un montant annuel de frs 8000.- pour l'achat d'éco-énergie. Ainsi, 7,5% de la consommation énergétique totale des bâtiments et installations municipaux seront désormais couverts par cette «énergie verte».

L'énergie retenue est une énergie issue à 97,5% de centrales hydrauliques suisses et à 2,5% d'installations éoliennes suisses. Le surcoût lié à l'achat de cette énergie se monte à 4,5 centimes par kilowatt-heure pour la consommation des installations communales.

Cette offre intitulée NATURELIS (avec label Naturemade Star) de la Romande Energie permet à notre commune d'acheter de l'énergie hydraulique et éolienne suisses. La moitié du surcoût sert à payer cette énergie de valeur supérieure et la seconde moitié du surcoût est réinvestie dans le développement de production d'énergie renouvelable.

Financièrement, notre commune a acheté en 2009 pour 4000 francs d'énergie NATURELIS. La moitié de ce montant a, par conséquent, déjà été investi dans le développement d'énergies respectueuses de

l'environnement. Dès 2010, ce sont 8000 francs qui seront consacrés à l'achat d'éco-énergie.

Cette démarche n'est pas réservée aux communes et peut être effectuée par chaque ménage ou entreprise qui souhaite faire un geste pour le développement d'énergies renouvelables et pour l'amélioration de notre environnement selon ses désirs et ses moyens.

## L'éco-énergie en bref

L'éco-énergie est constituée d'énergie produite en Suisse aux moyens d'installations hydrauliques, de biomasse (bois notamment), éoliennes ou solaires.

En fonction du mode de production choisi, le prix de l'énergie est majoré plus ou moins fortement.

Le surcoût s'élève ainsi entre 0,35ct/kWh pour l'hydraulique et 80 ct/kWh pour le solaire.

Dans les faits, la commune, comme tout autre consommateur, ne peut s'assurer que l'énergie consommée provienne d'installations de production d'énergie respectueuse de l'environnement. Par contre, elle s'assure que Romande Energie produise bien la quantité d'énergie renouvelable vendue.

Le label NaturMade Star assure une provenance contrôlée de l'énergie et impose des critères stricts au producteur d'énergie.

Plus d'infos sur l'offre d'éco-énergie de Romande Energie  
<http://www.romande-energie.ch/index.php/Eco-energies/Nos-eco-energies/id-menu-1424.html>

## DIVERS

par l'Association Morija

# Un nouveau directeur à la tête de Morija

**L'**association d'aide humanitaire Morija communique que Michel Raboud, fondateur et directeur de Morija depuis 30 ans, a choisi de quitter prématurément ses fonctions en raison de problèmes de santé. Son épouse, qui l'a soutenu fidèlement durant toutes ces années et s'occupait depuis 2001 du journal mensuel, a décidé de l'accompagner dans son départ. Morija relève l'immense travail accompli avec abnégation et amour, tant par lui-même que

par son épouse et leur souhaite de tout cœur un chemin fait de joie et sérénité.

Mikaël Amsing, jusqu'alors responsable des partenariats institutionnels et chargé de programmes, reprend la direction de Morija.

De formation universitaire, titulaire d'un master en sciences politiques et auteur d'un mémoire traitant de l'aide au développement, Mikaël Amsing a la pleine confiance du Conseil administratif, qui vient officielle-

ment de le nommer au poste de directeur.

Roger Jotterand, président de Morija, se dit persuadé que le bon travail accompli jusqu'ici se poursuivra efficacement et que Mikaël Amsing saura parfaitement répondre aux défis à venir dans un esprit de service et de compassion. Il poursuit: «Au-delà de ce changement, ce sont les populations les plus pauvres qui doivent être les bénéficiaires de toutes nos actions, et nous continuerons à œuvrer dans ce sens.»



# Prévention incendie

par Maryline Hohenauer  
Commission information

**E**n Suisse, chaque année 40 personnes meurent dans un incendie. Pour éviter ces 20 000 incendies annuels il est nécessaire de prévenir en informant au maximum la population. Selon les directives de l'Office cantonal du feu, voici les exigences pour les extincteurs et postes incendies:

Pour une villa d'une surface de 400 m<sup>2</sup> ou fraction de 400 m<sup>2</sup> il est obligatoire de posséder un extincteur portatif reconnu, minimum 6 à 8 kg (ou 8 à 12 l). Si cette surface se répartit sur deux niveaux, un extincteur peut suffire pour les deux niveaux. Un contrôle périodique de l'extincteur – au minimum tous les 3 ans – par un spécialiste, comme les directives de l'AEAI (Association des établissements cantonaux d'assurance incendie) les stipulent, est nécessaire.

Pour un immeuble de plus de trois niveaux ou des couloirs de plus de 30 m, des postes incendies sont exigés. Des postes incendie agréés par l'OCF et conformes aux prescriptions techniques en vigueur peuvent être installés en lieu et place d'extincteurs portatifs, sauf dans les établissements recevant du public.

Si, malgré toutes les mesures de prévention, un incendie se déclare, il faut agir immédiatement et surtout correctement en se basant sur la règle de base: «Alarmer au 118 – Sauver – Eteindre». Il est important de garder son calme et d'agir avec discernement



La Check-List pour le contrôle périodique des maisons individuelles peut être téléchargée sur le site:  
[www.collombey-muraz.ch](http://www.collombey-muraz.ch)  
rubrique: guichet virtuel, protection de la population

Si tu souhaites faire partie d'un groupe sympathique, et relever de nouveaux défis, rejoins notre équipe des sapeurs pompiers. Tu recherches de l'action, un peu d'aventure et une formation technique tu y trouveras ton bonheur. Alors n'hésites pas à nous contacter pour de plus amples informations. Nous avons besoin de toi!



**Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du président de la commission du feu Daniel Delaloye, 079 287 81 53 ou auprès du commandant du feu, Pierre-Louis Jomini, 079 699 05 13.**

**Les candidatures doivent être adressées, par écrit, à : Administration communale, Commission du feu, 1868 Collombey**

## AUTORITÉ

# Passeport biométrique/carte d'identité

**A** partir du 1er mars 2010, le canton sera chargé de l'établissement des passeports biométriques. Le Valais aura un seul centre de saisie à Sion dans une première phase. Les communes devront transmettre les dernières demandes de passeports pour le 23 février 2010 au plus tard.

Dès le 1er mars 2010, les personnes désirant un passeport devront réserver leur place auprès du centre cantonal de saisie biométrique, cette réservation pourra se faire soit par téléphone soit par internet directement à partir du 24 février 2010.

Les passeports établis à partir de 2003 et qui sont en cours de validité, restent valables et utilisables, sans autre. Il n'est donc pas nécessaire de changer votre passeport si vous en détenez un qui est toujours valable. Si une personne désire voyager en direction des Etats-Unis avec un passeport 03/06, il doit cependant se renseigner auprès du Service cantonal de la population et des migrations.

Les cartes d'identité seront toujours établies par les communes à l'exception de celles demandées dans le cadre du pack complet (passeport + carte d'identité). Dans un avenir relativement proche, les

cartes d'identité devraient aussi être établies par le canton. A cette occasion, la décentralisation des centres de saisie sera analysée par le Conseil d'Etat.

Le passeport E-10 revient à 140 francs pour les adultes, 60 francs pour les enfants jusqu'à 18 ans. Le Combi (passeport + carte d'identité) est à 148 francs pour les adultes et 68 francs pour les enfants. La durée de validité de ces documents est de 10 ans, respectivement 5 ans pour les enfants de moins de 18 ans.



# Brèves nouvelles de la bibli

## Quelques échos des animations

Durant l'automne six lectrices ont participé au prix «Lettres frontière». Parmi les dix livres proposés, cinq d'écrivains de Rhône-Alpes en France et cinq d'écrivains suisses romands, les prix ont été attribués à:

**Twist de Delphine Bertholon**  
pour Rhône Alpes  
**La main de Dieu de Yasmine Char**  
pour la Suisse Romande

Tous les livres faisant partie de la sélection sont disponibles à la bibliothèque.

Le prix Chronos récompense des livres pour enfants qui racontent des histoires mettant en scène des seniors et des enfants. En automne les élèves de deux classes de 6P lisent les livres et choisissent un gagnant et en janvier et février six jurys seniors font pareil. Le Prix Chronos est remis à Genève durant le salon du livre.

En janvier, février et mars les activités suivantes sont prévues:

- Les contes pour enfants ont lieu en janvier.
- Du 1er février au 9 mars la bibliothèque présentera «Les mystères d'un livre» réalisée par la HEP-BEJUNE  
Une exposition interactive destinée aux enfants de 8 à 13 ans
- Né pour lire est une animation pour les jeunes enfants qui débutera en mai 2010  
*Né pour lire* veut sensibiliser les parents à l'importance de dialoguer avec leurs jeunes enfants, de leur raconter des histoires et de découvrir les livres avec eux.

Des informations concernant nos animations peuvent être obtenues à la bibliothèque.

## Notre sélection

### Efina



de Noëlle Revaz  
paru aux  
éd. Gallimard

Histoire ambiguë de deux êtres qui s'attirent et se repoussent tels des aimants. Malgré cette irrésistible attraction, ils s'acharnent pourtant à chercher le bonheur dans d'autres bras. Tout en niant leurs véritables sentiments dans la correspondance qu'ils échangent tout au long de leur vie, ils s'en trouveront irrémédiablement liés.

Noëlle Revaz est née en 1968 à Vernayaz, «Efina» est son deuxième roman.

### La femme de midi



de Julia Franck  
aux éditions  
Flammarion

Dans la cohue d'une gare allemande en 1945,

une jeune femme abandonne son fils de sept ans. A la lecture de ce roman, on tente de comprendre la vie tourmentée d'Hélène qui survit à un passé difficile dans la première guerre mondiale, puis dans le Berlin des années folles et enfin dans l'Allemagne nazie. Cette histoire s'inspire de celle du père de l'auteur.

Journaliste, Julia Franck a travaillé pour de nombreux journaux et magazines. *La Femme de Midi* est son premier roman traduit en français.

### La Légende de nos pères



Sorj Chalandon  
Ed Grasset

Le narrateur, biographe familial, fils d'un ancien résistant, se voit confier la biographie d'un autre soldat de l'ombre. Commence alors entre les deux hommes une confrontation hors du commun. L'atmosphère est lourde, pesante. Les

mots sont soigneusement choisis, ils permettent aux personnages de ce roman de quitter leur rôle pour entrer en eux, à la rencontre de leur vérité.

*Sorj Chalandon écrivain-journaliste ne manque pas d'originalité pour évoquer la seconde guerre mondiale, ses résistants, ses héros, ses «planqués», ses... traîtres. La Légende de nos pères, un livre qui nous prend!*

### Le Pouvoir des Oméga-3



Dr Michel  
de Lorgeril  
et Patricia Salen  
Ed Alpen

Avez-vous déjà entendu parler d'EPA et de DHA?

En lisant ce livre vous comprendrez mieux ce que sont les acides gras Oméga-3. Vous apprendrez pourquoi nous en sommes carencés et pourquoi ces déficits sont responsables de maladies. Vous découvrirez comment y remédier de manière assez simple finalement.

# othèque

par les bibliothécaires

## Voici une sélection des nouveautés qui seront prochainement en rayons

### Albums enfants

Tchoupi part en vacances,  
Tchoupi chez le docteur,  
Tchoupi fait des bêtises  
de Th. Courtin  
Emilie et la mauvaise humeur;  
Emilie et ses cousins  
de D. de Pressensé  
Lilo; Et Crac; Tomaso et les trois  
ogresses de B. Friot  
A qui sont ces culottes  
de A. Crahay  
Le nouvel ami de Franklin, Franklin  
plante un arbre, Le nouveau casque  
de Franklin  
de P. Bourgeois  
Pacôme le fantôme: la forêt des  
dinosaures; La fée Colorette;  
La princesse des jouets  
de J. Duquennoy  
Petit ange parfait: Jules est pares-  
seux; Jules ne veut pas se laver  
de F. Blanchut  
Comment soigner une aile cassée  
de B. Graham  
Le rat des champs dans la grande  
ville de S. Prescott  
Sept histoires de doudous  
de K. Amiot

### Romans enfants

Un monstre sous les mers  
de M.-I. Osborne (La cabane magique)  
Les serpents d'Asie, La rivale,  
Trahison, Les irréductibles,  
Dérapage, Match retour,  
6 exemplaires de la série Foot 2 Rue  
de M. Leydier  
Coup de Tonnerre (Le bus magique)  
de J. Cole  
Oublie ça, Mon jean porte-malheur;  
Princesse ou grenouille;  
Inutile ça sert à rien; Les adultes  
une cause perdue; Le problème  
c'est que je suis d'ici; Ne sous-  
estime jamais ta stupidité;  
C'est pas ma faute si je sais tout,  
(tomes 1 à 8 du Journal Grave Nul)  
de J. Benton  
Un pharaon chez les pirates  
de A. Surget

### Documentaire enfants et adolescents

La Bible racontée aux enfant  
de G. Dosimont  
Ballons sculptés de L. One

Je parle anglais avec Cédric  
de M. Garagnoux  
L'écureuil de P. Hugo  
Celts et gaulois + DVD  
de P. Pion  
Dans l'immensité des pôles + DVD  
de M. Rémy  
Protéger la nature + DVD  
de C. Levesque  
Secrets des abysses + DVD  
de Ch. Causse  
La science contre le crime + DVD  
de Ch. Camara  
Le corps humain + DVD  
de A. Sendrané  
Les avions  
de V. Brendi  
Insectes et araignées  
de B. Porlier  
Cartons ondulés, 30 animaux  
rigolos  
de P. Loy-Rappeneau  
La grande histoire des armes  
de R. Matthews

### Romans adolescents

Baignade interdite de Ch. Renault  
Le poids d'un rêve de Fl. Cadier  
Objectif liberté de J. Patterson  
Le Choix d'aimer, Le retour de  
l'aube de M. Blackman

### Romans adultes

Mano à mano de F. Bourdin  
La maison aux souvenirs  
de N. Roberts  
Loup y es-tu de J. Boissard  
Bikini de J. Patterson  
Trompe l'œil de P. Cornwell  
La stratégie Bancroft  
de R. Ludlum  
Le miroir de Cassandre  
de B. Werber  
Les chaussures italiennes  
de H. Mankell  
La vie secrète d'Eve Elliott  
de D. Chamberlain  
Trois femmes puissantes  
de M. Ndiaye (Prix Goncourt 2009)  
Pourquoi le ciel est bleu  
de Ch. Signol  
Malronce de M. Chattam  
Le cercle littéraire des amateurs  
d'épluchures de patates  
de M.-A. Shaffer  
La princesse des glaces;

Le tailleur de pierre  
de C. Läckberg  
Le symbole perdu  
de D. Brown  
La maison aux souvenirs  
de N. Roberts

### Documentaire adultes

Marcher à Paris sur les pas  
des pèlerins de Compostelle  
de S. Martineaux  
Modélages de papier  
de J. Cochrane  
1001 idées d'Aménagements  
paysagers de C. Tudor Erler  
Courges et potirons décorés  
de D. Schneebeli-Morrell  
Millepertuis antidépresseur naturel  
Dr Michel Roussel  
Le pouvoir des Oméga-3  
Dr Michel de Lorgeril et P. Salen  
800 questions au gynécologue  
Dr A. Tamborini  
L'obsession de la performance  
de B. Saint-Girons  
S'ouvrir à la compassion  
de L. Basset  
Valais mystique: 24 itinéraires  
spirituels de S. Despot  
Les kilos émotionnels  
de S. Clerget  
L'enfant cheval de R. Isaacson  
Le sel un tueur caché  
de P. Meneton  
Préparer Noël avec les enfants  
de C. Woram  
Eloge de la nuit de C. Clément

### Quelques bandes dessinées

Toutes les séries de BD adultes ont été  
complétées: Alpha; Le gardien de la  
Lance; Mortelle Riviera, de même  
que celles des enfants.  
Une série de mangas pour enfants et  
adolescents ont été mis en rayon.

### DVD

Pour les enfants des DVD ont été mis  
en rayon: Madagascar 2, La fée clo-  
chette et la Pierre de Lune, La nuit au  
musée 2, Franklin plante un arbre,  
Franklin pompier, Dora sauve la  
princesse des neiges, Dora super bébés;  
Garfield 3D  
Pour les adultes : Anges et démons; Les  
mamies ne font pas dans la dentelle

par François Rouiller  
garde-forestier du Haut-Lac

## Le Triage Forestier du Haut-Lac, des professionnels au service de la forêt

Depuis le début de l'année 2004, les communes et bourgades de St-Gingolph, Port-Valais, Vouvry, Vionnaz et Collombey-Muraz ont rassemblé leurs compétences forestières sous une même entité, le Triage Forestier du Haut-Lac. C'est donc ce groupement qui assume la gestion et réalise la plupart des chantiers de toutes les forêts publiques. Les gardes-forestiers sont également à disposition de tous les propriétaires forestiers afin de les conseiller sur la gestion de leur patrimoine ainsi que pour réaliser les martelages.

En chiffres, les forêts des cinq communes représentent environ 5000 hectares, dont nous pourrions extraire environ 20 000 m<sup>3</sup> de bois, annuellement, sans toucher au capital puisque cela correspond à ce qui pousse en une année. Ce volume représenterait 4 800 000 litres de mazout si tout ce bois était destiné au chauffage. Ce n'est cependant pas le cas puisque nous en coupons seulement la moitié. De plus, deux tiers de ce volume sont destinés à la construction.

## Le bois de feu, une énergie propre

Le CO<sub>2</sub> produit par le bois utilisé comme énergie ne se révèle pas nuisible puisque celui-ci est absorbé par les jeunes arbres dont la croissance nécessite du carbone. Le bilan est donc neutre si le volume coupé n'excède pas celui produit par la forêt. De plus, si nous ne le brûlons pas, ce carbone est de toute manière rejeté dans l'atmosphère lorsque le bois se décompose en forêt.

Le bois d'énergie se trouve actuellement sous plusieurs formes, de façon à s'adapter à toutes les attentes: bois de feu en bûches, bois recomposé en briquettes ou pellets (granulés) ou bois déchiquetés.



## Le renouvellement de la forêt, un jeu de lumière

La plupart des travaux que nous entreprenons dans les forêts sont destinés à amener de la lumière sur le sol afin que les jeunes arbres puissent assurer la succession des plus vieux.

La forêt de nos grands-parents était considérablement différente de ce que nous pouvons rencontrer aujourd'hui.

En effet, il y régnait une activité telle – due à une exploitation intensive – que les arbres ne vieillissaient pas autant qu'à l'heure actuelle. Le cycle de rajeunissement était donc beaucoup plus rapide et les coupes régulières permettaient d'amener la lumière nécessaire pour la relève.

Aujourd'hui, lorsque nous intervenons dans une forêt, nous

le faisons en pensant ne pas y revenir avant 25 à 50 ans. Ce n'était pas concevable à l'époque mais notre «retard» est tellement grand qu'il n'y a pas d'autres alternatives. Les ouvertures sont donc dimensionnées en conséquence, ce qui peut paraître choquant mais qui est techniquement nécessaire au renouvellement de notre patrimoine.

Ce déséquilibre des âges n'est pas, en soi, problématique pour la nature, tout comme le déracinement des vieux arbres et leur écroulement. Cependant, nous attendons de nos forêts qu'elles nous protègent

**d u r a b l e m e n t**  
contre les chutes de pierre, les avalanches ou les crues. Sans descendance, cette garantie n'est pas assurée sur le long terme. Et ceci n'est pas un vain mot puisque, en forêt, les fruits de nos actions – ou inactions – sont récoltés par nos propres enfants.

